

# Informations clés pour l'investisseur CREDIT SUISSE



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies aux investisseurs conformément à une obligation légale, afin de les aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé aux investisseurs de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Growth EUR, un compartiment de CS Investment Funds 12

Catégorie d'actions  
ISIN  
Société de gestion

IA EUR  
LU1267071774  
Credit Suisse Fund Management S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

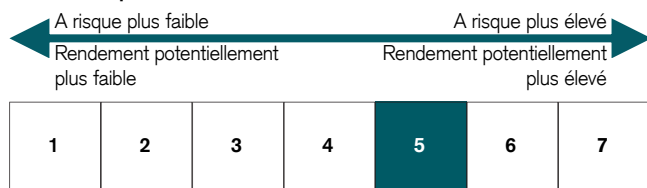
## Objectifs et politique d'investissement

Ce fonds mixte géré activement, sans référence à un benchmark, vise à maximiser la performance globale, sur la base de revenus courants, de gains en capital et de résultats de change en EUR. Le Fonds investit dans des valeurs à revenu fixe (0%-50%), des actions et des titres similaires (50%-90%), des liquidités et des actifs similaires (0%-50%) ainsi que dans des placements alternatifs (0%-20%). Le Fonds réalise ses investissements sans être limité à une classe d'actifs, à un secteur géographique ou à un secteur économique spécifiques. Le Fonds peut utiliser des dérivés afin d'atteindre les objectifs précités. Le fonds promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088) grâce

à une combinaison d'exclusions, d'intégration des critères ESG et d'actionariat actif. Sur la base des facteurs ESG les plus importants, le gestionnaire de portefeuille effectue des recherches supplémentaires sur les titres, les secteurs et les régions dans l'univers de placement du fonds et applique différentes techniques d'optimisation en fonction des classes d'actifs sous-jacentes. L'investisseur peut acheter ou vendre des parts du fonds chaque jour, tel que défini dans le prospectus. Cette classe de parts effectue des distributions régulières. Le Fonds supporte les frais usuels de courtage et de banque encourus au titre des transactions portant sur les titres du portefeuille. Ces frais ne sont pas mentionnés dans le chapitre «Frais» du présent document.

## Profil de risque et de rendement

### Profil de risque



Le profil de risque et de rémunération du fonds reflète les variations de valeur des placements dans ce fonds qui auraient pu survenir au cours des cinq dernières années. Ces variations ont été calculées sur la base de données de performances simulées dans le cas d'historique manquant. L'appréciation du risque du fonds est susceptible de changer à l'avenir. Veuillez noter que la possibilité de réaliser des bénéfices plus élevés implique généralement un risque de pertes également plus important. La classe de risque la plus basse ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque.

### Pourquoi le Fonds est-il classé dans cette catégorie?

Le niveau de risque d'un placement dans différentes classes d'actifs est avant tout dirigé par son ensemble d'actifs (c.-à-d. les actions, obligations et autres), les marchés de placement et les branches ainsi que l'allocation aux différentes monnaies. Ce fonds peut être considérablement exposé à des classes d'actifs affichant des risques plus élevés. L'application du Swing Pricing au fonds a également des répercussions sur son profil de risque et de rendement.

### Existe-t-il d'autres risques particuliers?

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de crédit: les émetteurs des actifs détenus par le Fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser le capital à l'échéance. D'une manière générale, les investissements du Fonds comportent un faible risque de crédit.
- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Les investissements du Fonds peuvent présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures.
- Risque de contrepartie: la faillite ou l'insolvabilité des contreparties du Fonds peut entraîner un défaut de paiement ou de livraison.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques. Les placements sur des marchés financiers moins développés peuvent exposer le fonds à un risque opérationnel, juridique et politique plus important.
- Risques en matière de durabilité: Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

## Frais

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement                                                                                                            |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Frais d'entrée                                                                                                                                                    | Sans objet |
| Frais de sortie                                                                                                                                                   | Sans objet |
| Commission de conversion                                                                                                                                          | Sans objet |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital de l'investisseur avant l'investissement ou avant le versement du produit du placement. |            |
| Frais prélevés par le Fonds sur une année                                                                                                                         |            |
| Frais courants                                                                                                                                                    | 0,99%      |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances                                                                                                          |            |
| Commission de performance                                                                                                                                         | Sans objet |

Les frais dus par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour obtenir des informations détaillées sur les frais, les investisseurs doivent consulter les chapitres «CS Investment Funds 12 – Récapitulatif des catégories de parts» et «Frais et taxes» du prospectus, qui est disponible sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Les investisseurs peuvent obtenir le montant des frais effectivement appliqués auprès de leur conseiller financier ou du distributeur.

Les données relatives aux **frais courants** reposent sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31 mars 2022. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance ni les frais de transactions du portefeuille, mais ils incluent les frais d'entrée et/ou de sortie que le Fonds doit payer à l'achat ou à la vente d'actions/de parts d'un autre organisme de placement collectif.

La méthode du «single swing pricing» (SSP) est utilisée pour déterminer le prix d'émission et de rachat du fonds. Pour de plus amples informations sur

l'implication du SSP, les investisseurs doivent consulter le chapitre «Valeur nette d'inventaire» du prospectus, qui est disponible sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

## Performances passées

### Exclusion de la responsabilité concernant la performance

Veuillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs. La performance du fonds ne suit pas celle de l'indice.

### Frais et commissions

Le graphique présente la performance du Fonds fondée sur l'évolution en pourcentage de la valeur nette d'inventaire d'un exercice sur l'autre dans la monnaie de classe de parts.

Le calcul de la performance passée inclut les frais courants du Fonds. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul de la performance passée.

### Date de lancement et monnaie du Fonds

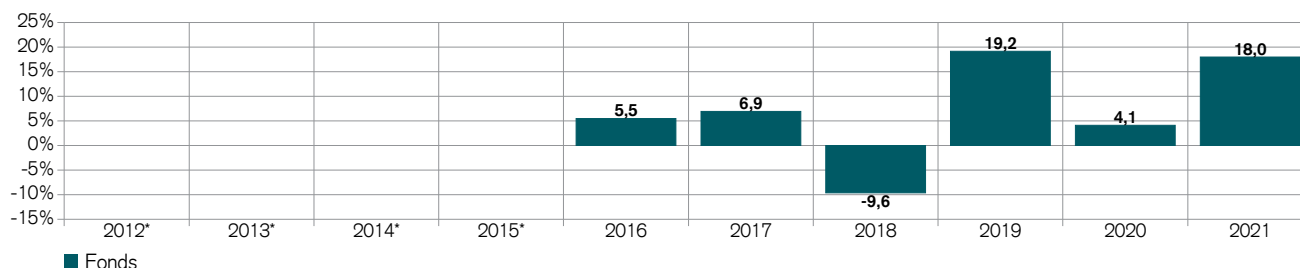
Le Fonds a été lancé le 31 mars 1988.

La catégorie de parts a été lancée le 15 décembre 2015.

La monnaie de référence du Fonds est le EUR.

La monnaie de la catégorie de parts est le EUR.

La performance passée a été calculée en EUR.



\* Aucune donnée relative à la catégorie de parts n'est disponible pour cette période de référence. La catégorie de parts a été lancée le 15 décembre 2015.

## Informations Pratiques

### Dépositaire

Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Luxembourg

### Autres informations

De plus amples informations sur CS Investment Funds 12, le prospectus du Fonds ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels en langue anglaise peuvent être obtenus gratuitement, auprès de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg, des distributeurs désignés ou par internet sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com). Ce document d'information clé pour l'investisseur concerne un compartiment de CS Investment Funds 12. Le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds à compartiments. Les actifs et les dettes des différents compartiments représentent des patrimoines distincts. Cela signifie qu'aucun compartiment ne répond sur ses actifs des dettes d'un autre compartiment au sein du fonds à compartiments.

Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société d'administration, y compris, sans toutefois s'y limiter, une description du calcul des rémunérations et des avantages, sont disponibles en lignes sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com) ou directement en cliquant sur le lien suivant: <https://www.credit-suisse.com/media/assets/about-us/docs/our-company/our-governance/compensation-policy.pdf>. Un exemplaire imprimé peut être demandé gratuitement.

### Publication des prix

Les prix les plus récents des parts sont disponibles sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

### Echange de fonds/catégories

Les investisseurs peuvent convertir tout ou partie de leurs parts contre des parts de la même catégorie d'un autre compartiment ou d'une autre catégorie du même compartiment ou d'un autre compartiment, à condition que les conditions d'accès dans la catégorie de parts concernée soient satisfaites. De plus amples informations sur la conversion de parts et la commission de conversion en vigueur figurent dans le prospectus au chapitre «Conversion de parts».

### Données spécifiques sur les fonds

D'autres catégories de parts peuvent être proposées pour ce Fonds. De plus amples informations à ce sujet figurent dans le prospectus. De plus amples informations sur les catégories de parts commercialisés au public dans la juridiction de l'investisseur sont disponibles sur [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com).

### Réglementation fiscale

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant le lieu de résidence de l'investisseur cela peut avoir des conséquences fiscales sur sa situation fiscale personnelle. Pour plus de précisions il est recommandé à l'investisseur de consulter un conseiller fiscal.

### Responsabilité

La responsabilité de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.